



DÉCISION

N° : 2025-257

Exécutoire le : 07 AOUT 2025

Publiée / Notifiée le : 07 AOUT 2025

Visée le : 05 AOUT 2025

COMMANDE PUBLIQUE

Système d'acquisition dynamique relatif à la fourniture de véhicules

Catégorie n°2 : Véhicules utilitaires légers neufs et/ou d'occasion

Marché spécifique n°8

**Fourniture un véhicules utilitaires neufs et/ou d'occasion, type fourgonnette,
Attribution**

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021 et du 21 juin 2021 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la nécessité d'acquérir un véhicule utilitaire neuf et/ou d'occasion, type fourgonnette,
Considérant la publicité lancée le 4 juillet 2025 sur le profil acheteur,
Considérant l'analyse des offres,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 ATTRIBUTION

De signer le marché spécifique n°8 de la catégorie 2 avec l'entreprise Keos Grand Lac By Autosphère domiciliée 125 Chemin des Glières, 73 230 St Alban Leysse pour un montant de 16 344,67 € HT et pour un montant pour la carte grise de 305.76 € TTC.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- Mme la Préfète de la Savoie,
- M. le Receveur,
- L'entreprise Keos Grand Lac By Autosphère

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
par Yves MERCIER Vice Président Commande publique, travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage
le 04/08/2025 14:18:54



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision n.2025-257 : Système d'acquisition dynamique relatif à la fourniture de véhicules - Catégorie n.2 : Véhicules utilitaires légers neufs et/ou d'occasion - Marché spécifique n.8 - Fourniture un véhicules utilitaires neufs et/ou d'occasion, type fourgonnette - Attribution

Date de transmission de l'acte : 05/08/2025

Date de réception de l'accusé de réception : 05/08/2025

Numéro de l'acte : Dec2018 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20250804-Dec2018-AR

Date de décision : 04/08/2025

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.2. Dossier du marché (travaux, fournitures, services)



MARCHE SPECIFIQUE AU SYSTEME D'ACQUISITION pour la fourniture de véhicules

**Catégorie n°2 : Véhicules utilitaires légers
neufs et/ou d'occasion**

Marché spécifique n°8

Acte d'engagement

Objet du marché spécifique

La fourniture d'un véhicule utilitaire essence (carburant) neuf ou d'occasion, type fourgonnette.

Acheteur

Grand Lac - Communauté d'Agglomération
Adresse : 1500 boulevard Lepic - CS 20606 - 73106 AIX-LES-BAINS
Téléphone : +33479350051
Télécopie : 0479357070

Procédure de passation

Marché spécifique passé dans le cadre de l'accord-cadre conclu selon les dispositions des articles R. 2162-49 à R. 2162-51 du Code de la commande publique.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances

Monsieur le Président de Grand Lac

Organisme chargé des paiements

Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable d'Aix les Bains

Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés à l'organisme désigné ci-dessus.

Sommaire

1. Contractant.....	4
2. Objet du marché.....	5
3. Durée du marché et reconduction.....	5
3.1 Délais d'exécution.....	5
3.2 Reconduction.....	5
4. Prix.....	5
5. Avance.....	6
6. Signature du candidat.....	6
7. Acceptation de l'offre.....	6

1. Contractant

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des documents qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

- JE M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- J'AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours.
- Je CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 2 mois à compter de la date limite de réception des offres finales.

X Le signataire :

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

X engage la société ..Keos Grand Lac By Autosphere sur la base de son offre à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

Le mandataire ⁽¹⁾ :

du groupement solidaire

solidaire du groupement conjoint

s'engage pour l'ensemble des prestataires groupés désignés dans l'annexe ci-jointe ⁽²⁾ à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

(1) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement.

(2) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire quel que soit le type de groupements.

(3) Dans le cas d'un groupement, indiquer les coordonnées du mandataire.

Nom commercial et dénomination sociale du candidat : ⁽³⁾

KEOS GRAND LAC BY AUTOSPHERE.....

Adresse de l'établissement :

125 CHEMIN DES GLIERES 73230 ST ALBAN LEYSSE

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

Adresse électronique : cyril.garin@autosphere.fr

Téléphone 0479729900

Télécopie :

N° SIRET : 34318653200044
APE : 4511Z.....
N° de TVA intracommunautaire : FR56343186532

Références bancaires :
IBAN :
BIC :

JOINDRE UN RIB

2. Objet du marché

Le marché spécifique a pour objet : la fourniture **d'un véhicule utilitaires essence neuf et/ou d'occasion**, type fourgonnette.

Ces prestations sont définies et précisées dans le CCTP.

3. Durée du marché et reconduction

3.1 Délais de livraison

Le délai de livraison du véhicule ne pourra dépasser 4 semaines pour un véhicule d'occasion et 12 semaines pour un véhicule neuf à compter de la notification.

3.2 Reconduction

Le marché ne sera pas reconduit.

4. Prix

L'offre est établie sur la base des conditions économiques prévues à l'article Prix du CCAP.
Les prestations faisant l'objet du marché seront réglées par application d'un prix global forfaitaire égal à :

Prix du véhicule TTC

Montant total véhicule HT (en chiffres) (€) : 16 344, 67€ ht

TVA au taux de 20 % Montant : 3 268,93 €

.....
Montant total véhicule TTC (en chiffres) (€) : 19 613,60 € ttc

Montant total véhicule TTC (en lettres) (€) : dix neuf mille six cent treize et soixante centimes

Prix carte grise (taxe) TTC

Montant carte grise TTC (en chiffres) (€) :

305,76€.....

Montant total (Prix du véhicule TTC + Prix carte grise (taxe)TTC) (en chiffres) (€) :

19 919,36€.....

En cas de groupement, la répartition détaillée des prestations à exécuter par chacun des membres du groupement et le montant du marché revenant à chacun sont décomposés dans l'annexe ci-jointe.

5. Avance

Une avance est prévue dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

Titulaire unique ou mandataire : Refuse de percevoir l'avance
 Accepte de percevoir l'avance

L'attention des candidats est attirée sur le fait que si aucun choix n'est fait, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise accepte de percevoir l'avance.

La perception de l'avance par les cotraitants et sous-traitants est indiquée dans les annexes.

L'avance sera versée et résorbée dans les conditions fixées par l'article *Avance* du CCAP qui détermine également les garanties à mettre en place par la ou les entreprises.

6. Retenue de garantie

Aucune retenue de garantie ne sera effectuée.

7. Origine des produits

Lorsque le marché public a pour objet la fourniture de produits de denrées alimentaires, de véhicules, de produits de santé et d'habillement dont la liste figure en annexe II de l'arrêté du 22 décembre 2022 relatifs aux données essentielles des marchés publics, le titulaire fournit à l'acheteur, dans un standard ouvert librement réutilisable et exploitable par un système de traitement automatisé, et dans le respect du secret des affaires et des droits de propriété intellectuelle détenus par des tiers, les données relatives à la part des produits issus de l'union européenne, dont la part de produits français, avec laquelle le marché sera exécuté.

Dans ce cadre, veuillez compléter les pourcentages ci-dessous :

- Part des produits composants le véhicule issus de l'union européenne :%
- Dont la part de produits français :%

Annexe à l'acte d'engagement

DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Remplir un exemplaire par co-traitant

Nom commercial et dénomination sociale du candidat :

.....
.....

Adresse de l'établissement :

.....
.....
.....

Adresse du siège social : *(si différente de l'établissement)*

.....
.....
.....

Adresse électronique :

Téléphone :

Télécopie :

N° SIRET : APE :

N° de TVA intracommunautaire :

Accepte de recevoir l'avance :

Oui

Non

Références bancaires :

IBAN :

BIC :

8. Signature du candidat

Il est rappelé au candidat que la signature de l'acte d'engagement vaut acceptation de toutes les pièces contractuelles.

Fait en un seul original

A : Chambéry

Le : 10/07/2025

Signature(s) du titulaire, ou, en cas de groupement d'entreprises, du mandataire habilité ou de chaque membre du groupement :

.....



.....

.....

.....

LES GRANDS LACS
 by atmosphere
 RENAULT CHAMBÉRY
 125, ch. des Glières - 73230 St Alban Levs
 Tél. : 04 79 72 99 00 - renauld-chambery.fr
 RCS B 343 186 532 - NAF/APE 4511 Z

9. Acceptation de l'offre

Les sous-traitants proposés dans les actes de sous-traitance annexés au présent acte d'engagement sont acceptés comme ayant droit au paiement direct et les conditions de paiement indiquées sont agréées.

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A :

Le :

Le pouvoir adjudicateur,

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
 par Yves MERCIER Vice Président Commande publique, travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage
 le 05/08/2025 15:28:15

